



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
au
Moni
bel



19016722

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles Greffé

Dénomination : LDT BELGIUM

Forme juridique : S.P.R.L.

Siège : Avenue Docteur Lemoine 11 , 1070 Anderlecht

N° d'entreprise : 0647.558.439

Objet de l'acte : CESSIION DE PARTS, DEMISSION & NOMINATION GERANT

L'assemblée accepte à l'unanimité des voix, la résolution suivante :

- Monsieur Babbas Daniel cède la totalité de ses 100 parts à Monsieur Chiswaka Louis Raymond, qui accepte.

Nouvelle répartition des 100 parts :

- Monsieur Chiswaka Louis Raymond: 100 parts

L'assemblée accepte également à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes :

- La démission au poste de gérant de Monsieur Babbas Daniel, avec prise d'effet immédiate.

- La nomination au poste de gérant de Monsieur Chiswaka Louis Raymond, avec prise d'effet immédiate.

L'assemblée accepte à l'unanimité des voix de donner décharge à Monsieur Babbas Daniel pour l'exercice de son mandat de gérant.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée approuve, signe et lève la séance.

Signature :

Monsieur Chiswaka Louis Raymond
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature